

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 24 mai 1905, la Médaille d'honneur de 1<sup>re</sup> classe est accordée à :

M. Alphonse-Auguste Tollemer, attaché au Service Hydrographique de la Marine Française.

La Médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe est accordée à :

MM. Jean-Alphonse Morelli, dessinateur au Service Hydrographique de la Marine Française;

Marius-René Bolzé, dessinateur géographe à la Librairie Hachette, à Paris.

Par Ordonnance du 24 du même mois, M. Albert Oeler est nommé Consul de la Principauté à Berne (Suisse).

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Comité de la Société des Régates de Monaco, dans sa séance du 6 juin, a procédé à la constitution du bureau pour l'exercice 1905-1906, comme suit :

Président, M. Louis Néri; vice-présidents, MM. Franz Bulgheroni, Alexandre Noghès; trésorier, M. Michel Gastaud; secrétaire, M. Ch. Xhrouet; membres du comité, MM. Aurégia Paul, Bellando Honoré, Blot Louis, Guizol Joseph aîné, Muller Emile fils, Sérès Marius et Zanolli Henri.

La Société le Sport Vélocipédique de Monaco fera sa grande sortie annuelle dimanche prochain, jour de la Pentecôte. Le but choisi cette année est Gênes.

Le départ aura lieu de la gare de Monaco samedi soir par le train de minuit 50. Nos cyclistes seront reçus par les municipalités d'Albenga (où commencera effectivement l'excursion à bicyclette), de Finalmarina, de Savone et arriveront à Gênes lundi matin à 11 h. 45. Le départ pour Monaco sera réglé de manière que tout le monde soit de retour le mardi matin à 8 h. 18. De chaleureuses réceptions attendent nos excellents cyclistes sur tout le parcours de cette intéressante excursion.

La Colonie italienne a célébré dimanche dernier, avec l'éclat accoutumé, la fête nationale du « Statuto ». Réunis au siège du Comité de bienfaisance, rue de Millo, les membres du Comité, auxquels s'étaient joints un grand nombre de leurs compatriotes, se sont rendus au Consulat

d'Italie où M. le docteur Onda a exprimé à M. le consul Rosset les vœux de la Colonie pour le Roi, la famille royale et la prospérité de la patrie et pour sa personne. Le distingué Consul a répondu par une éloquente allocution et a donné lecture des télégrammes qu'il adressait à cette occasion aux Souverains d'Italie et à S. A. S. le Prince de Monaco.

Précédé par la musique la Société Philharmonique, qui pendant cette réception avait successivement fait entendre la Marche Royale italienne, la Marseillaise et l'Hymne Monégasque, le cortège, en un brillant défilé, est arrivé devant le Consulat de France où flottaient les couleurs nationales et après une nouvelle exécution de la Marseillaise et de la Marche Royale, a poussé de chaleureux vivats en l'honneur des deux nations sœurs. Un vermouth d'honneur a été ensuite servi au restaurant Romain par les soins de M. Marconi, au cours duquel M. le Consul d'Italie a porté des toasts chaleureusement applaudis au Roi d'Italie, à la Reine, à la famille royale, à S. A. S. le Prince de Monaco et au Président de la République Française.

Le banquet traditionnel a eu lieu à midi au restaurant Bertin, place Sainte-Barbe, à Monaco-Ville. Une centaine de convives avaient pris place autour de la table, dressée sous une tente magnifiquement décorée de massifs de verdure et de drapeaux aux couleurs italiennes, monégasques et françaises.

Autour de M. le consul Rosset, qui présidait, avaient pris place M. Capozzi, vice-président du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne; M. Defressine, vice-président du Comité de la Colonie française; M. de Loth, adjoint au Maire de Monaco; M. le docteur Audoly, adjoint au Maire de Beausoleil; MM. le docteur Onda, Pelizza, Barbarin, docteur Drugmann, Sovera, Colombo, Fontana, Marconi, F. Plati, Bellinzona, Gamba, Schwentzer, les représentants de la presse locale et régionale, etc.

Au champagne, M. le consul Rosset a pris le premier la parole et, en un très éloquent discours, après avoir félicité la Commission de la bonne organisation de la fête, a rappelé en termes heureux l'événement historique de la proclamation du Statuto, les luttes glorieuses qui l'ont précédée et la fraternité d'armes de la France et de l'Italie. Il lève ensuite son verre au Roi, à la Reine et à la famille royale, à S. A. S. le Prince de Monaco, qui accorde une si large hospitalité à ses concitoyens, au Président de la République Française, à la prospérité des Colonies italienne et française de la Principauté, à la presse et à la Principauté de Monaco. Ce discours souvent interrompu par des applaudissements se termine au milieu de vivats unanimes.

Preennent ensuite la parole, M. Bellinzona, M. Pelizza, M. Defressine, au nom de la Colonie française; M. de Loth, au nom de la Municipalité de Monaco; M. le docteur Audoly, au nom de la Municipalité de Beausoleil; M. Maubert, au nom de la presse; M. Gindre, au nom de la Société

Chorale l'Avenir; M. Sovera, au nom du Comité d'organisation, et M. Gaudino, au nom de la Colonie. Tous ces discours ont été chaleureusement applaudis.

Cette fête, pendant laquelle le plus grand ordre et la plus grande cordialité n'ont cessé de régner, a pris fin vers 3 heures, laissant à tous le meilleur souvenir.

La Direction de la Sûreté publique a complété le service anthropométrique en organisant des cours, pour les agents et carabiniers, faits par M. Gabriel Ducry d'après le système Bertillon que M. Ducry a étudié sur place.

Les agents sont initiés au signalement descriptif, au portrait parlé qui permet de reconnaître dans une foule un individu signalé.

Ces cours ont lieu, pour les agents de police, tous les matins et tous les soirs de 8 à 10 heures, et pour les carabiniers, de 2 heures et demie à 5 heures du soir.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Jacques Laurent (en religion frère Sylvérion-Marie), des écoles chrétiennes, qui professait à Monaco depuis de longues années. Le défunt n'était âgé que de 49 ans; il était fort estimé pour ses capacités ainsi que pour l'aménité de son caractère.

Les obsèques, auxquelles assistaient M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement, des délégations des Associations et une foule nombreuse, ont eu lieu samedi.

M. Fabre, commis au bureau des Postes et Télégraphes à Monaco, a été promu commis principal sur place.

M. le docteur Onda vaccinera à l'école des garçons de la Condamine, tous les jeudis du mois de juin, à 2 h. et demie.

AVIS AUX Baigneurs. — Le Maire de la Ville de Monaco a pris un arrêté, en date du 2 courant, concernant les baigneurs, ainsi conçu :

« Il est formellement interdit à toute personne de se baigner dans le port. Il est également interdit d'y faire baigner des chevaux ou autres bêtes de somme.

« Tout individu pourra se baigner sur les plages du Tenao et de Larvotto, en dehors du périmètre d'enceinte concédé à la Société des Bains de Mer, ainsi que sur les plages du Canton et de Fontvieille, s'il est revêtu d'un caleçon ou de tout autre vêtement décent.

Samedi matin, en l'église Saint-Charles, a été célébré le mariage religieux de M<sup>lle</sup> Jeanne Andrei avec M. Chavanette, commis des postes à Marseille. Les témoins étaient : pour la mariée, M. Bruni, ancien directeur des postes à Nice, et M. Luca, négociant à Monaco; pour l'époux, MM. le docteur Triol et Chavanette.

L'Association des Amis de la Jeunesse a clôturé la série de ses séances récréatives de la saison par une brillante représentation artistique qui a eu lieu mardi soir au théâtre des Variétés.

La comédie de Courteline, *le Gendarme est sans pitié*, a eu une interprétation remarquable avec MM. V. Olivier, E. Bellinzona, L. Barriera et J. Nicorini.

Dans l'opérette *le Moulin du chat qui fume*, MM. Barriera, V. Olivier, J. Aureglia, L. Robini, Ph. Léardi, E. Tort ont obtenu un véritable succès.

MM. L. Robini et E. Gaziello furent très applaudis dans un duo bouffe, *Chez le Professeur*.

Le spectacle s'est terminé par une bouffonnerie militaire de Courteline, *Lidoire*, où les jeunes artistes ont excellé dans des scènes de la caserne fort amusantes.

L'orchestre, sous la direction de M. Capella, a contribué, par l'exécution de plusieurs morceaux choisis, pendant les entr'actes, à augmenter l'attrait de cette intéressante représentation.

Un garçonnet de neuf ans, le jeune François Barbero, est tombé du haut du quai du port dans la mer, assez profonde en cet endroit. Il se serait infailliblement noyé sans l'aide du douanier Marguerie, qui se jetant à son secours parvint, non sans efforts, à retirer de l'eau le jeune imprudent.

Nos félicitations à M. Marguerie.

En aidant au chargement d'un wagon à la gare de Monaco, le nommé J.-B. Lucani, employé, eut la main prise dans un faux mouvement. Un pansement fut improvisé grâce à l'obligeance de deux médecins-majors de l'armée française, témoins de l'accident. La blessure n'aura d'ailleurs pas de suites sérieuses.

On annonce pour le lundi de la Pentecôte, 12 juin, l'arrivée, dans notre port, du vapeur italien *Hispania*, avec 400 excursionnistes génois.

M<sup>me</sup> Berthe Borfiga a déposé à la police un billet de banque de cent francs qu'elle avait trouvé sur la voie publique, et qui a été réclamé quelques instants après par son propriétaire M. Bernardi Alberto.

Dans son audience du 30 mai, le Tribunal Supérieur a prononcé la condamnation suivante :

Lafond Pierre, né à Saint-Rambert-sur-Loire (Loire) le 30 juin 1853, garçon d'hôtel, demeurant à Nice, 48 heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

## SUR LE LITTORAL

A Beausoleil :

COMMISSION DE CLASSEMENT. — Les opérations de la commission de classement des chevaux, juments, mules et mules et des voitures attelées auront lieu le mardi 13 juin, à 3 heures du soir, boulevard de la Tour, en face la mairie.

Les propriétaires sont invités à présenter aux jour et heure indiqués dans l'avis ci-dessus : 1° les voitures qui ne sont pas exclusivement affectées au transport des personnes et pour lesquelles l'attelage nécessaire est fourni par le propriétaire même de la voiture ; 2° les chevaux, juments, mules et mules en leur possession, ayant l'âge minimum fixé par la loi (six ans et au-dessus pour les chevaux et juments, et quatre ans et au-dessus pour les mules et mules), et compris ou non dans les classements antérieurs (l'âge se compte du 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la naissance).

Il n'y a pas lieu à inspection ni par suite de classement : 1° pour les voitures attelées de plus de 2 chevaux ; 2° pour les voitures qui ne peuvent être présentées attelées avec 1 ou 2 animaux (chevaux, juments, mules), appartenant au propriétaire de la voiture ; 3° pour les voitures dont les attelages sont composés d'animaux non classés par la commission lors du dernier classement ; 4° pour les voitures rentrant dans le cas d'exemption prévu au

tableau modèle A de la circulaire ministérielle du 20 février 1902.

Les seuls animaux dispensés de la présentation sont : 1° les juments en état de gestation, celles suivies d'un poulain ou notoirement consacrées à la reproduction ; 2° les animaux refusés ou réformés définitivement lors des classements antérieurs.

Tous les animaux refusés conditionnellement ou ajournés pour défaut de taille, lors des classements antérieurs doivent être présentés aux commissions.

Tout animal non attelé doit être présenté isolément, manié d'un bridon, ou tout au moins d'une bride et d'un licol et non d'un licol seulement.

De Nice :

Ont été admis membres du Comité des Fêtes :

M. Constantinowitch, présenté par MM. Pierre Gautier et Albert Gautier ; le comte de Brûlatour, présenté par le comte Rohozinski et M. Albert Gautier.

M. Sauvan, maire et sénateur, est allé à La Fère, assister aux noces d'argent de M. Magnin, conseiller général de la Seine. M. Sauvan est parti ensuite pour la Belgique et l'Allemagne, où il effectuera un court séjour.

Le duc Constantin d'Oldenbourg, accompagné de la comtesse Agrippina de Zarnekau, sa femme, et de la comtesse Tina de Zarnekau, sa fille, a quitté Nice, samedi après-midi, par le rapide de 2 h. 50, se rendant à Lamalou-les-Bains.

Se trouvaient sur le quai de la gare : le prince d'Essling et sa famille, M<sup>lles</sup> Lindès, la famille du docteur Harten, M. Orsati, commissaire spécial ; M. Villermain, chef de gare, etc.

Un grand mariage.

Le prince Léon Radziwill, fils du prince et de la princesse Constantin Radziwill, est fiancé à M<sup>lle</sup> de Gramont, fille du comte et de la comtesse de Gramont.

Le fiancé, issu de la branche des Radziwill Szydlowiec-Poloneczka, est le neveu des princesses Mathias et Dominique Radziwill, et des princesses Clémentine et Antoinette, cette dernière mariée au chevalier Sigismond Dembowski. Par sa sœur la duchesse de Bisaccia, il est le beau-frère de la duchesse de Luynes douairière, du vicomte de La Rochefoucauld, de la princesse de Ligne, de la duchesse d'Harcourt et du comte Edouard de La Rochefoucauld.

La charmante fiancée, nièce du duc de Gramont, de la comtesse de Brigode et du duc de Lesparre, est la cousine germaine de la marquise de Clermont-Tonnerre, du duc de Guiche, de la comtesse Hélie de Noailles, du comte René de Gramont, de la princesse Pierre d'Arenberg, des princes Adrien et Antoine de Gramont.

Une grande fête mutualiste aura lieu à La Turbie les 11 et 12 juin prochain, organisée par la Société de Secours mutuels dont M. Philippe Casimir est président.

M. Ernest Lairolle, président, entouré de tous les membres de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes et des principales personnalités de la région, parlera des diverses branches de la mutualité qui doit exercer ses bienfaits à toutes les époques de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Un grand banquet sous une vaste véranda, dans le plus admirable des décors, réunira tous les mutualistes participants et honoraires.

La « Lyre Monégasque », l'excellente société artistique si appréciée, ayant à sa tête le commandant Alban Gastaldi, prêtera son bienveillant concours à la fête, témoignant ainsi de la vive sympathie qui a toujours existé entre les habitants de la Principauté et leurs voisins de La Turbie.

## Lettre de Paris

Paris, 4 juin 1905.

Rien n'aura manqué pour rendre mémorable et inoubliable la semaine historique que nous venons de vivre en ce merveilleux Paris. Tout a souri, même le danger, au jeune et gentil roi qui était notre hôte, et la bombe

anarchiste, criminellement lancée sur le landau qui le ramenait du gala de l'Opéra en compagnie du Président Loubet, n'aura réussi, Dieu merci, qu'à grandir sa popularité en France comme en Espagne. Tout est bien qui finit bien, c'est le cas de le dire, et jamais apothéose ne fut plus brillante que les derniers jours du séjour d'Alphonse XIII parmi nous.

Le Roi d'Espagne a pu, après l'attentat, constater la vive et respectueuse cordialité de la population parisienne ou plutôt de la France entière à son égard. Le sentiment que sa présence a fait naître fut une joie sincère qui se manifesta sur son passage par des acclamations enthousiastes. On applaudit en lui le roi et l'homme, c'est-à-dire le représentant d'une grande nation à laquelle nous rattachent tant de liens dans le passé et dans le présent, et aussi le prince aimable et simple qui a séduit tout le monde par l'aménité de son sourire et la bonne grâce de son accueil. Il appartient à une race chevaleresque et vaillante qui ne tient compte que des grandes choses, et ce n'est pas l'explosion d'une bombe anarchiste qui pourrait mettre un nuage entre la France et lui. On l'a bien vu, d'ailleurs, à son sang-froid. Pour la première fois qu'il courait un danger, il a montré qu'il n'en craindrait jamais aucun, et que la mâle fermeté de son âme le maintiendrait à la hauteur de toutes les situations.

Certes, nous avons avec tout le monde civilisé regretté et déploré profondément le crime avorté, nous l'avons condamné et flétri avec les honnêtes gens de l'univers ; mais il nous a rendu le Roi Alphonse encore plus cher, et c'est de tout cœur que nous lui adressons à lui et à l'Espagne l'hommage respectueux d'une sympathie durable à laquelle l'émotion qui s'est mêlée à la joie populaire a ajouté quelque chose de plus profond.

\* \* \*

Nous voici en pleine période des grandes réunions sportives qui vont se succéder, sans interruption, jusqu'au départ pour la campagne. Les grands couturiers, les modistes en profitent pour lancer leurs derniers modèles. Les champs de courses sont pour eux et pour les jolies femmes qu'ils habillent de véritables champs de bataille, où la victoire reste à celles dont nos grands artistes dans l'art du chiffon ont su le mieux conserver la ligne jolie et les formes élégantes dans les froufrous et les falbalas.

A partir du dimanche qui précéda de 48 heures l'arrivée du Roi d'Espagne à Paris, la température a sauté du triste hiver à l'été radieux, brusquement, sans transition ; la mode, fidèle, a suivi le mouvement, et du jour au lendemain elle s'est transformée pour se mettre à l'unisson.

Avant cette dernière et triomphale semaine, le drap seul et la robe tailleur si pratique avaient été de mise, nécessaire du reste. Il faisait trop froid, trop gris, trop morose pour permettre aux élégantes de sortir toutes les merveilles légères. Mais le Derby est venu qui nous a ramené le soleil et la chaleur, et tout de suite les jolies choses tant attendues nous sont apparues.

Aussi l'assemblée de dimanche passé fut de celles qui font époque dans les annales de la Mode. Splendide journée sous tous les rapports, temps merveilleux, soleil radieux, sous lequel s'épanouirent d'admirables fleurs, des dentelles, des gazes et des soies. C'eût été une exquise moisson à faire que de les cueillir toutes pour nos lectrices, mais elles étaient trop nombreuses, et nous laissons aux journaux de mode spéciaux l'énumération de ces chefs-d'œuvre sortis des doigts de fée de nos gentes midinettes parisiennes.

\* \* \*

L'époque où nous sommes, des grandes réunions sportives et mondaines, est aussi celle des fêtes de charité. La semaine dernière, c'était chez le peintre Chartran une matinée de bienfaisance qui fut sensationnelle, et voici qu'on annonce sous la présidence de la duchesse d'Uzès-Mortemart une nouvelle fête de charité qui est fixée au 15 juin et qui promet d'être une des plus marquantes de cette belle saison parisienne. Il s'agit de « la Journée de l'Élégance et de la Dentelle », dont on parlait déjà depuis quelque temps, et dont le programme n'était qu'à l'état d'ébauche.

On peut annoncer maintenant que cette fête aura lieu aux Tuileries, sur la terrasse du « Jeu de Paume ». Elle sera, le jour, nous l'espérons du moins, égayée par un beau soleil d'été, et le soir, éclairée à giorno d'une façon très artistique.

Les grands couturiers, les modistes et les dentelliers s'efforcent de créer, à cette occasion, des modèles nouveaux et surtout de faire revivre les modes des temps passés. Dans les échoppes reconstituées du dix-huitième siècle, des dentellières, portant les divers costumes des provinces de l'époque, travailleront au « carreau ». Les plus jolis objets exposés seront mis en tombola ; enfin de

nombreuses attractions seront offertes aux spectateurs et organisées par les principaux artistes de Paris, qui ont promis leur concours.

D'autre part, tandis que les dernières acclamations saluent le roi d'Espagne et que flambent encore les resplendissantes illuminations en l'honneur du jeune souverain, Paris fait ses préparatifs pour la semaine du Grand Prix. Tout semble d'ailleurs vouloir contribuer, cette année, à lui donner un éclat inaccoutumé : la présence d'innombrables étrangers, la douceur du temps et le désir bien légitime de toutes les belles Parisiennes de faire assaut de luxe après un printemps particulièrement maussade.

Au milieu de toutes les fêtes qui s'organisent, il est des endroits où le public élégant se porte toujours de préférence. Et parmi ceux-là, le Jardin de Paris détient incontestablement le record de la vogue.

Déjà les chambrées s'y succèdent tous les soirs, brillantes, choisies, goûtant le plaisir de se retrouver dans un cadre de fraîcheur et de gaieté. Tout, d'ailleurs, y est combiné pour en rendre l'attrait plus grand : le concert avec un programme d'une amusante diversité, les quadrilles entraînants, les cake-walks trépidants, le cirque, dont l'inauguration à la fête donnée à l'occasion de l'arrivée du roi d'Espagne obtint un succès éclatant. Ce cirque est incontestablement une des idées les plus ingénieuses de M. Oller, qui dota Paris déjà de tant d'attractions.

Comme par enchantement, on voit surgir une vraie piste sur laquelle défilent d'intéressants numéros équestres, des acrobates, des équilibristes, et, autour de cette piste, on peut admirer la plus élégante et la plus choisie des assistances.

Les grandes fêtes de nuit que le Jardin de Paris organise à l'occasion des grandes épreuves d'Auteuil et de Longchamps seront donc, cette année encore, plus suivies que jamais, et la fête du Grand-Steeple de ce soir, avec feu d'artifice, comptera certainement parmi les plus réussies du superbe établissement des Champs-Élysées, où le Tout-Paris joyeux se retrouvera après le grand meeting d'Auteuil, en attendant la sensationnelle et finale journée du Grand Prix de Longchamps qui, on le sait, aura lieu dimanche prochain 11 juin. En vérité, je vous le dis, Paris s'amuse !... L. S.

## LETTRES ET ARTS

Une revue théâtrale anglaise publie quelques chiffres intéressants sur les traitements de certains acteurs et actrices en Angleterre :

Dan Leno a touché 11,250 francs par semaine ; la fameuse Lilian Russel, 10,000 francs par semaine ; la Ristori et Edwin Booth, chacun 7,500 francs par semaine ; Yvette Guilbert, 6,250 francs par semaine, ainsi que Réjane ; Coquelin, 5,000 francs.

Quant à la Patti, elle toucha pour un seul concert la coquette somme de 25,000 francs.

Quant à Barnum, il a payé Jenny Lint 25,000 francs par semaine lors de sa première représentation à Castle-Garden à New-York.

La première exposition de Bagatelle vient d'être constituée par une sélection de tableaux des maîtres français et anglais du dix-huitième siècle, prêtés par des amateurs. Conformément à un projet auquel le préfet de la Seine s'est montré favorable, les entrées seraient gratuites le dimanche et payantes la semaine. Les recettes serviraient à l'achat d'œuvres d'art.

Les différents jurys de la Société des Artistes français se sont réunis, au Grand-Palais, pour procéder à l'attribution des médailles d'honneur.

Dans la section de peinture, après trois tours de scrutin, aucun des concurrents n'ayant obtenu la majorité absolue, il n'a pas été décerné de médaille d'honneur.

Dans la section de sculpture, M. Sicard (François), ayant obtenu la majorité réglementaire, la médaille d'honneur lui a été décernée.

Ont obtenus la même récompense : dans la section de gravure en médailles et sur pierres fines, M. Roty, membre de l'Institut ; dans la section de gravure et lithographie, M. Sulpis (Emile-Jean).

Le prix Jules Robert (section de gravure et lithographie) a été décerné à M<sup>me</sup> Rita.

Le prix Belin-Dollet (section de gravure et lithographie) a été obtenu par M. Heller de Pardieu (Louis-Alexis).

La semaine dernière, au Pavillon de Marsan, a été inauguré le Musée des Arts décoratifs. M. Loubet, président de la République, et M<sup>me</sup> Loubet, M. le ministre de l'instruction publique et M<sup>me</sup> Bienvenu-Martin, M. Gauthier, ministre des travaux publics, et M. Du-jardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, ont été dirigés par M. Berger, membre de l'Institut, député, président du Musée des Arts décoratifs.

M. le président de la République a exprimé son sentiment d'admiration pour ce musée, dû à la volonté et à la persévérance d'hommes entendus et dévoués.

La visite a duré plus d'une heure dans la traversée des quarante-trois salles formées par l'aménagement des cent cinquante petites pièces, encombrées jadis par les archives de la Cour des comptes, irrévérencieusement hébergées aujourd'hui dans les sous-sols. Ces poudreux grimoires, qui seront de l'archéologie au vingt-deuxième siècle, sont remplacés aujourd'hui, avec un heureux arrangement, par des tapisseries du quinzième siècle aux teintes toujours harmonieuses que le temps a doucement amorties. Les murs et les vitrines brillent de bas-reliefs et de céramiques du Japon, de la Chine et de la Perse, qui mêlent leurs accents rouges, bleus et verts aux reflets dorés des chefs-d'œuvre de l'art hispano-mauresque. Le dix-huitième siècle, avec ses bijoux élégants et ses vêtements précieux brodés sur de fines soies aux couleurs chatoyantes, donne sa note exquise et savoureuse à côté des dentelles de Venise et des grès allemands.

Ce nouveau musée est installé avec un goût parfait. Les yeux des visiteurs éblouis par les colorations variées de l'art précieux, se reposeront dans la douce et verdoyante vision du jardin français des Tuileries, qui, des fenêtres des nouvelles galeries, dessine avec grâce les lignes pures de ses pelouses et de ses charmilles taillées et découpées dans un beau sentiment architectural.

## MARINE ET COLONIES

Les derniers essais de vitesse du sous-marin *Gustave-Zédé* ont donné des résultats excellents, qui dépassent toutes les prévisions : 10 nœuds en plongée et 13 nœuds en effleurement. Jamais ce bateau n'avait donné d'aussi belles vitesses : on ne croyait pas qu'il fût possible de les atteindre et surtout de les maintenir en plongée. Le fait est d'autant plus intéressant que le *Gustave-Zédé* n'est pas de construction récente. C'est le premier des sous-marins français ; il a été construit, à Toulon, sur les plans de l'ingénieur en chef du génie maritime Romazzotti, et mis à l'eau le 1<sup>er</sup> juin 1893. Son déplacement est de 260 tonnes et sa puissance de 720 chevaux.

Les belles vitesses qu'il vient d'atteindre sont sensiblement supérieures aux vitesses des sous-marins et submersibles actuellement à flot. Les sous-marins *Algérien* et *Français* n'ont donné que 8 nœuds sous l'eau ; le submersible *Aigrette* et le sous-marin *Z* n'ont pas dépassé 6 nœuds 5.

Les très beaux résultats des essais du *Gustave-Zédé* sont dus en grande partie aux travaux de son commandant, le lieutenant de vaisseau Locamus ; ils démontrent la nécessité d'augmenter les vitesses ridiculement faibles prévues pour les sous-marins et les submersibles en chantier ou en projet. Il suffira pour cela de donner aux sous-marins un tonnage au moins égal à celui du *Gustave-Zédé* et de diminuer un peu la flottabilité vraiment trop grande des submersibles.

Les membres des bureaux de la section des colonies françaises et pays de protectorat à l'exposition de Liège ont offert hier un dîner en l'honneur de M. Georges Schwob, membre du conseil supérieur des colonies, président du groupe XVIII.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Congrès de l'A. F. A. S.** — La Session de 1905 de l'Association française pour l'avancement des sciences s'ouvrira à Cherbourg le 3 août prochain sous la présidence de M. Alfred Giard. Elle durera du 3 au 10. Deux excursions auront lieu pendant le Congrès qui se clôturera

par une excursion de deux jours, probablement aux îles Normandes.

Voici la liste des présidents des sections :

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> SECTIONS (mathématique, astronomie, géodésie et mécanique) — M. d'Ocagne, professeur à l'École des Ponts et Chaussées.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> SECTIONS (génie civil et militaire, navigation). — M. Bertin, de l'Institut, directeur du génie maritime.

5<sup>e</sup> SECTION (physique). — M. Tissot, professeur à l'École Navale.

6<sup>e</sup> SECTION (chimie). — M. Grignard, maître de conférences à l'Université de Lyon.

7<sup>e</sup> SECTION (météorologie et physique du globe). — M. Durand-Gréville.

8<sup>e</sup> SECTION (géologie et minéralogie). — M. Bigot, professeur à l'Université de Caen.

9<sup>e</sup> SECTION (botanique). — M. L. Corbière, professeur au Lycée de Cherbourg.

10<sup>e</sup> SECTION (zoologie, anatomie et physiologie). — M. Duboscq, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.

Sous-SECTION (entomologie). — M. Fauvel.

11<sup>e</sup> SECTION (anthropologie). — M. Collignon, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe.

12<sup>e</sup> SECTION (sciences médicales). — M. Manquat.

13<sup>e</sup> SECTION (électricité médicale). — M. Broca, agrégé près la Faculté de médecine de Paris.

14<sup>e</sup> SECTION (agronomie). — M. Magnien, inspecteur de l'agriculture.

15<sup>e</sup> SECTION (géographie). — M. J. de Guerne.

16<sup>e</sup> SECTION (économie politique et statistique). — M. L. Mabileau, directeur du Musée social.

17<sup>e</sup> SECTION (pédagogie et enseignement). — M. Gascard.

18<sup>e</sup> SECTION (hygiène et médecine publique). — M. de Montricher.

19<sup>e</sup> SECTION (odontologie). — M. Martinier.

Sous-SECTION (sciences appliquées aux métiers d'art). M. Richer, de l'Académie de médecine, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts.

Il sera discuté en séance plénière du Congrès un certain nombre de questions proposées par les délégués de la Société d'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes :

1<sup>o</sup> Participation de la France aux recherches sur la mer du Nord, entreprises par le Bureau international de Copenhague (M. de Guerne, rapporteur) ;

2<sup>o</sup> Assurance des gens de mer (M. E. Fron, rapporteur) ;

3<sup>o</sup> La question sardinière (M. de Seilhac, rapporteur) ;

4<sup>o</sup> Chalutage de la morue en Islande (M. Félix, rapporteur) ;

5<sup>o</sup> Les tarifs de transport des poissons (M. Charles Lambert, rapporteur) ;

6<sup>o</sup> L'enseignement professionnel des pêches maritimes (M. G. Hamon, rapporteur) ;

7<sup>o</sup> Les moteurs à pétrole à bord des bateaux de pêche (M. J. Pérass, rapporteur).

**Le verre armé.** — Le verre armé, dont l'usage dans les constructions tend à devenir de plus en plus fréquent, s'obtient en laminant deux couches de verre entre lesquelles on place un treillis métallique. Le produit obtenu présente une cohésion et une ténacité remarquables, mais son principal avantage est qu'en cas de rupture, les fragments de verre, au lieu de se séparer, sont retenus par le treillis métallique et demeurent adhérents entre eux.

Le premier brevet relatif à l'incorporation d'un treillis métallique dans une masse de verre fondue a été pris par Hyatt, à New-York ; les principaux perfectionnements sont dus à Schumann et à Appert.

D'intéressantes expériences relatives aux propriétés du verre armé ont été faites récemment, à Marseille, par MM. Schlernitzauer et Crochet, directeurs de la Compagnie de Saint-Gobain : sur une plaque de verre armé de 6 millimètres d'épaisseur, longue de 1<sup>m</sup> 25 et large de 0<sup>m</sup> 45, posée sur deux appuis, on établit un mur en maçonnerie recouvrant toute la surface : un craquement se produit quand la charge atteint 475 kilogrammes, mais on put continuer à ajouter des briques jusqu'à 600 kilogrammes ; la plaque ne se rompit pas, elle fut

seulement courbée et fendillée. Sur une plaque identique à la précédente, trois hommes purent se tenir debout sans faire craquer le verre. Des briques, des billes d'acier tombant sur le verre armé ne produisent aucune rupture, alors que dans les mêmes conditions une plaque de verre ordinaire est brisée en nombreux morceaux. Enfin, une construction légère dont les parois sont en verre armé résiste victorieusement à un feu très vif allumé à l'intérieur, tandis qu'une vitre ordinaire se brise dès les premières atteintes de la flamme. On conçoit que de telles qualités fassent rechercher le verre armé pour les toitures, les étalages, les vitrages, les escaliers. Cette dernière application est sans doute la plus curieuse de toutes, car elle permet l'éclairage facile des descentes de sous-sols, des passages obscurs de toutes sortes; de plus, les escaliers en verre armé ont une évidente supériorité sur les escaliers en bois, en cas d'incendie; enfin, les marches en verre armé ne sont pas glissantes comme les marches de marbre ou de pierre; à cet égard, les ingénieurs-constructeurs les utiliseraient avec succès dans tous les escaliers construits à ciel ouvert, comme le sont certains escaliers des gares du Métropolitain.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Mai au 4 Juin 1905

CANNES, vapeur <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Gonin,	march. div.
MARSEILLE, chal. <i>Gascon</i> , fr., c. Orsini,	briq. et ciment.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	sable.
— b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Regretto,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—

Départs du 28 Mai au 4 Juin 1905

MARSEILLE, vapeur <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Gonin,	sur lest.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Regretto,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—

Monsieur MARIUS ABEL et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de leur épouse et mère

Madame Hyacinthe ABEL

AVIS

Par acte sous seing privé en date à Monaco du 11 mars 1905, dûment enregistré, la dame LAURE GRASSI, demeurant à Monaco, a acquis de la dame LOUISE DEL CORSO, le fonds de commerce d'épicerie et comestibles que celle-ci exploitait à Monaco, avenue Plati, n° 6.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M<sup>e</sup> Tobon, huissier, dans la huitaine, à peine de forclusion.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 515 du Code de procédure pénale.

En suite de l'ordonnance de mise en accusation rendue, le 16 mai 1905, par la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur, renvoyant le nommé **Blumenthal** Richard, âgé de 45 ans, secrétaire d'hôtel, *actuellement sans domicile ni résidence connus*, devant le tribunal criminel, pour y être jugé sous l'accusation d'abus de confiance qualifié, et des signification et insertion au *Journal de Monaco* qui en ont été faites les 19 et 23 mai 1905;

M. Achille d'Alverny, vice-président du Tribunal Supérieur, a, ce jour, rendu une nouvelle ordonnance déclarant que le dit Blumenthal ne s'étant pas constitué

prisonnier et n'ayant pas été arrêté dans les délais de la loi, il est tenu de se présenter dans un nouveau délai de dix jours, sinon qu'il sera déclaré rebelle à la loi et jugé malgré son absence.

Pour extrait conforme :  
Au Parquet, à Monaco, le 6 juin 1905.  
L'Avocat Général,  
Ch. DE MONICAULT.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

BOISSONS GAZEUSES

Eaux minérales - Bières - Sirops - Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE BOISSONS HYGIÉNIQUES

21, boulevard de l'Ouest  
En face de l'Institut Ophtalmique. — On porte à domicile

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C<sup>o</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>o</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

APPICHAÛGE BÉRENGER MONACO

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai-Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
29	766. »	766. 2	766. 5	766. 8	767. »	20. »	22. 3	22. 1	21. 5	20. 5	65	Ouest.	Très beau.		
30	67. »	65. 5	66. 1	65. 8	65. 5	23. 8	24. 7	22. 3	22. »	20. 8	64	Ouest.	—		
31	65. »	65. 2	64. 8	65. »	65. 2	22. 5	22. 6	21. 2	20. 3	19. 8	62	Est.	—		
1	66. »	66. 2	65. 8	65. 6	65. 4	21. 5	22. 1	21. 2	20. 5	19. 1	80	Sud-Ouest.	Nuageux, beau.		
2	66. 5	66. 8	66. 7	66. 5	66. 4	22. 7	23. 8	22. 9	22. 5	21. 4	76	Est.	—		
3	67. »	66. 7	66. 5	66. 4	66. 2	24. 2	25. 1	24. 3	23. 8	22. 1	77	Est.	Très beau.		
4	65. »	64. 8	64. 5	64. 3	64. 1	24. 3	25. 8	25. 1	24. 2	23. 7	71	Nord-Est.	Beau.		
DATES					29	30	31	1	2	3	4	Pluie tombée : 0mm 00			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES					Maxima.	22. 3	24. 7	22. 6	22. 4	23. 8	25. 1	25. 8	Mardi matin, 30 mai, à 5 h. 10, on a ressenti, pendant quelques secondes, un léger tremblement de terre.		
					Minima.	18. 7	18. »	17. 6	17. 9	18. 8	19. 5	20. 5			

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.  
EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.  
Lotions et Brillantines pour la tête.  
EXTRAIT DE CANTHARIDES  
Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.  
HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905